

Image not found or type unknown



Sanction penale apres excès de vitesse

Par **yob357**, le **21/01/2016** à **14:28**

bonjourrrrrvoilà apres une suspension administrative de 6 mois pour eces de vitesse (151km/h au lieu de 90) je voulais savoir si:rrrrrrle juge allait examiner mon casier (qui est vierge)rrprendre en compte le fait que j avais tous mes points (12)rrnet que je n avais jamais commis un tel excès auparavantrrnet, a la vue de cela si la sanction pouvait etre alourdie avec saisie vehicule etc...rrrrcela fait maintenant 3 semaines et toujours pas de nouvelles? j ai aussi entendu parler d ordonnance ou et de convocation au tribunal dans mon cas ?rrrrmerci